



FICHES "REPÈRES" DU BILAN SOCIAL 2015

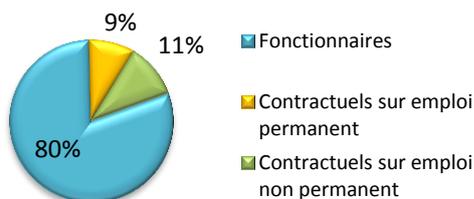
Communes de 5 000 à 9 999 habitants

TAUX DE RETOUR :
100 %

- ▶ Les **Communes de 5 000 à 9 999 habitants** représentent **2 % des collectivités** du département des Pyrénées-Atlantiques et emploient **7,6 % des effectifs**
- ▶ **12 ont transmis leur Bilan Social** sur 12 recensées dans le département
- ▶ **1 364 agents recensés** dans ces collectivités dont 1 094 fonctionnaires, 122 contractuels et 148 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs

➔ **80 % des agents sont fonctionnaires**



Nombre d'agents sur emploi permanent dans les Communes de 5 000 à 9 999 habitants :
Minimum : 62 - Maximum : 236

Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	91
Contractuels sur emploi permanent	10
Agents sur emploi permanent	101

Effectif moyen			
Par catégorie :		Des 3 principales filières :	
- Catégorie A :	5	- Technique :	52
- Catégorie B :	14	- Administrative :	21
- Catégorie C :	82	- Médico-sociale :	9

➔ **Précisions : Agents contractuels sur emploi permanent et sur emploi non permanent**

Emploi permanent ➔ **0,4 %** des agents recrutés dans le cadre d'un **remplacement temporaire**
➔ **18 %** des agents contractuels sur emploi permanent en **CDI**

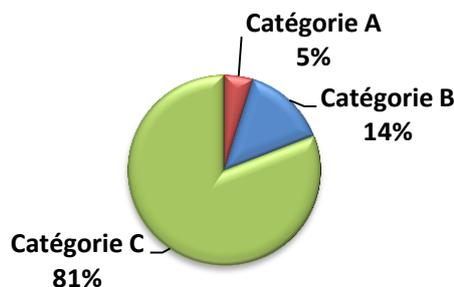
Emploi non permanent ➔ **28 %** des contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un **emploi aidé**
➔ **59 %** des contractuels non permanents recrutés en tant que **saisonniers ou occasionnels**

Caractéristiques des agents sur emploi permanent

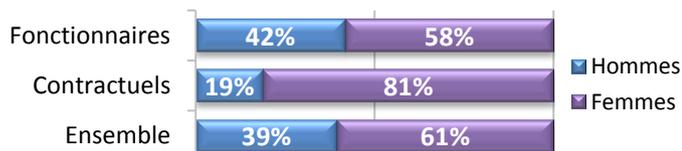
➔ **Plus d'1 agent sur 2 relève de la filière administrative**

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Technique	53%	40%	52%
Administrative	22%	10%	20%
Animation	9%	36%	12%
Médico-sociale	9%	8%	9%
Culturelle	3%	6%	3%
Police	2%	2%	2%
Sportive	2%	2%	2%
Total	100%	100%	100%

➔ **Plus de 4 agents sur 5 relèvent de la catégorie C**



➔ **Plus de 3 agents permanents sur 5 sont des femmes**



➔ **Les 5 principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent**

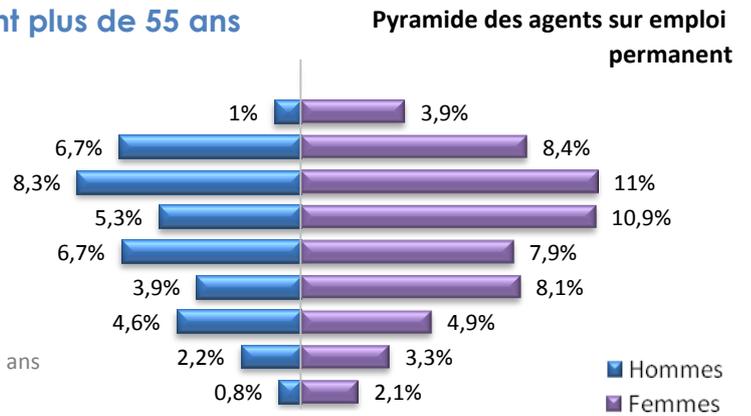
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	43%
Adjoints administratifs	12%
Adjoints d'animation	11%
ASEM	6%
Rédacteurs	5%

Pyramide des âges

➔ 20 % des agents sur emploi permanent ont plus de 55 ans

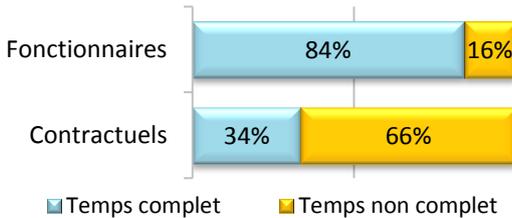
Âge moyen des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	46,39
Contractuels sur emploi permanent	37,22
Ensemble	45,47

65 ou plus
60 à 64 ans
55 à 59 ans
50 à 54 ans
45 à 49 ans
40 à 44 ans
35 à 39 ans
30 à 34 ans
25 à 29 ans
moins de 25 ans

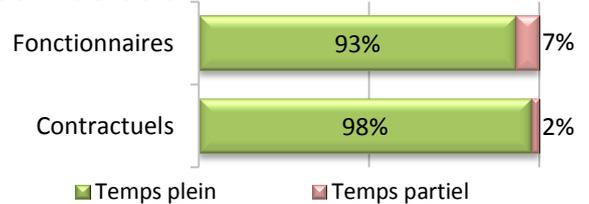


Temps de travail* des agents sur emploi permanent

➔ 66 % des contractuels sont à temps non complet contre 16 % des fonctionnaires



➔ 7 % des fonctionnaires bénéficient d'un temps partiel contre 2 % des contractuels



* Attention : Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

Mouvements

➔ En 2015, 70 arrivées* d'agents sur emploi permanent, 64 départs* et 31 contractuels titularisés

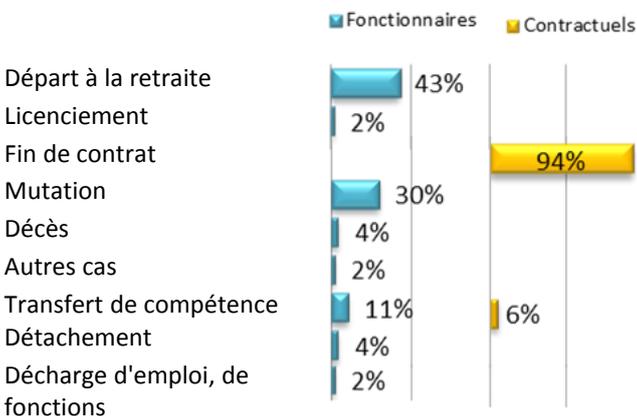
Variation des effectifs entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2015		
Fonctionnaires	↗	1,0%
Contractuels	↘	-3,9%
Ensemble	↗	0,5%

➔ 63 % des arrivées* sur emplois permanents concernent des contractuels

Fonctionnaires	%
Arrivées de fonctionnaires	37%
dont Recrutement direct	46%
dont Mutation	46%
dont Concours	8%

Contractuels	%
Arrivées de contractuels	63%
dont remplaçants	68%

➔ 28 % des départs* concernent des contractuels



* Ne sont pas pris en compte : réintégrations, mises à disposition, mises en disponibilité, congés parentaux, décharges de service - mandats syndicaux et congés formation

Promotions

➔ 58 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2015

13 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement de grade**
45 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement d'échelon**
1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une **promotion interne en 2015**

Les pourcentages ci-dessus sont arrondis à l'entier le plus proche

Budget et rémunérations

- ➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 12,71 %

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Budget de fonctionnement	79 889 141 €	7 262 649 €	6 533 369 €
Masse salariale	43 083 490 €	3 916 681 €	3 952 550 €
Charges de personnel (chapitre 12)	Soit 53,93 % des dépenses de fonctionnement		

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

- ⇒ Fonctionnaires : 13,16 %
- ⇒ Contractuels : 5,85 %
- ⇒ Ensemble : 12,71 %

➔ Rémunérations - agents permanents

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	26 232 446 €	2 186 037 €	2 139 039 €
Primes et indemnités versées :	3 512 646 €	292 720 €	253 109 €
Heures supplémentaires/complémentaires :	178 382 €	29 730 €	18 376 €
Nouvelle Bonification Indiciaire :	235 068 €	19 589 €	16 424 €

➔ Rémunérations - agents non permanents

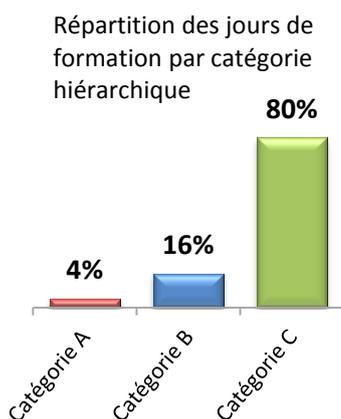
	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	1 424 492 €	129 499 €	112 384 €
Heures supplémentaires :	-	-	-

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

- ➔ 92 % des Communes de 5 000 à 9 999 habitants cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage de leurs contractuels

Formation

- ➔ 2 982 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2015



En moyenne, 2,5 jours de formation par agent sur emploi permanent

Répartition des jours de formation par organisme :

CNFPT :	74%
Autres organismes :	20%
En interne :	6%

- ➔ 349 941 € ont été consacrés à la formation en 2015

Montant moyen* consacré à la

formation par collectivité : **29 162 €**

Montant médian* : **30 883 €**

Dépenses de formation selon l'organisme :

CNFPT :	63%
Autres organismes :	27%
Frais de déplacement :	10%

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Protection sociale complémentaire

- ➔ 33 % participent financièrement à la complémentaire santé de leurs agents et 92 % participent à la complémentaire prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	61 654 €	138 094 €
Montant médian des participations	14 121 €	12 811 €
Montant moyen par bénéficiaire	444 €	149 €

Montant moyen par bénéficiaire et par catégorie

Catégorie A	647 €
Catégorie B	266 €
Catégorie C	456 €

➔ Action sociale

- ⇒ 92 % des Communes de 5 000 à 9 999 habitants versent une subvention à un comité d'œuvres sociales
- ⇒ 50 % servent des prestations directement à leurs agents (restauration, vacances, ...)

Conditions de travail

➔ En moyenne, **23,6 jours d'absence pour tout motif médical*** en 2015 par fonctionnaire

En moyenne, **6,5 jours d'absence pour tout motif médical*** en 2015 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaire	Contractuel permanent
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	4,39%	1,79%
Taux d'absentéisme médical* (toutes absences pour motif médical)	6,47%	1,79%

*Maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle

➔ **66 accidents du travail déclarés en 2015**

En moyenne :

- ➔ **4,8 accidents du travail pour 100 agents**
- ➔ **5,5 accidents par collectivité**
- ➔ **32 jours d'absence par accident du travail**

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'**obligation d'emploi de travailleurs handicapés** à hauteur de 6 % des effectifs, soit **92 % des Communes de 5 000 à 9 999 habitants**

- ➔ **92 % emploient au moins un agent bénéficiaire** de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

70 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ➔ **100 % sont fonctionnaires**
- ➔ **92 % sont en catégorie C**
- ➔ **67 % des Communes de 5 000 à 9 999 habitants ont engagé des dépenses en matière de handicap, soit 21 022 € en moyenne* par collectivité**
- ➔ **8 travailleurs handicapés sur emploi non permanent**

Précisions

➔ **Méthodologie**



Cette **fiche "Repères"** reprend les **principaux indicateurs du Bilan Social 2015**.

Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un type et à une strate de collectivité. De plus, cette fiche permet de **disposer d'éléments de comparaison** respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses réalisées pour les collectivités par le Centre de Gestion et ainsi de **se situer au sein d'une strate démographique**.

Elle a été réalisée grâce un outil automatisé développé par l'Observatoire de l'Emploi et de la Fonction Publique Territoriale de la Coopération des CDG de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Sources : *Rapports sur l'Etat de la Collectivité 2015* transmis au Centre de Gestion en 2016 par les Communes de 5 000 à 9 999 habitants

Date de publication : Janvier 2017

➔ **Prévention et risques**

ASSISTANTS DE PRÉVENTION

75 % des Communes de 5 000 à 9 999 habitants ont désigné au moins un **assistant de prévention**

FORMATION

92 % des Communes de 5 000 à 9 999 habitants ont été concernées par des **formations liées à la prévention** (habilitations, secourisme du travail), soit **59 jours**

Coût total des formations : 10 018 €
Coût moyen* par collectivités : 2 004 €
Coût moyen* par jour de formation : 54 €

DÉPENSES

58 % des Communes de 5 000 à 9 999 habitants ont effectué des **dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail**

Total des dépenses : 83 190 €
Montant médian* : 8 944 €

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Relations sociales

Jours de grève

92 % des Communes de 5 000 à 9 999 habitants ont été **concernées par des grèves en 2015**, soit en moyenne, **11 jours de grève par collectivité**
228 jours de grève recensés en 2014

Comité Technique Local

39 réunions au niveau local
14 réunions du CHSCT

Commissions Administratives Paritaires

14 réunions organisées par le Centre de Gestion
➔ 4 pour la catégorie A
➔ 4 pour la catégorie B
➔ 6 pour la catégorie C